

Votants : 93

Convocation du Conseil de Communauté :

le 13 septembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2013

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES- POLE ADMINISTRATIF COMMUNAUTAIRE MARCEL PAGNOL - AMENAGEMENT ET EXTENSION DES LOCAUX - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUD, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jérôme BALOGÉ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Jacques GUILLET à René MATHE, Nicole DAVID à Christian BREMAUD, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Jacky AUBINEAU à Bernard RAIMOND, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Patrick BERNACCHI à Jean-Luc MORISSET, Julie BIRET à Franck MICHEL, Dominique BOUTIN-GARCIA à Jean-Louis SIMON, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Emmanuel GROLLEAU, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Michel GENDREAU, Anne LABBE à Pascal DUFORESTEL, Jacqueline LEFEBVRE à Jacques MORISSET, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Jean-Claude SUREAU à Patrick DELAUNAY, Gérard ZABATTA à Aurélien MANSART

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Jacques GUILLOTEAU, Virginie LEONARD, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Sylvette RIMBAUD

Titulaires absents excusés :

Jean-Jacques GUILLET, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Jacky AUBINEAU, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Nicole IZORE, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Magdeleine PRADERE, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C69-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 SEPTEMBRE 2013

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – POLE ADMINISTRATIF COMMUNAUTAIRE MARCEL PAGNOL - AMENAGEMENT ET EXTENSION DES LOCAUX - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Après avis de la Commission d'appel d'offres,

Vu

- les articles L.2311-3 et R2311-9 du CGCT,
- le décret n°97-175 du 20 février 1997,
- les instructions M14,
- la délibération du Conseil de Communauté du 23 novembre 2009 approuvant le principe d'une gestion des investissements en AP/CP à compter du 1er janvier 2010,
- la délibération du Conseil de communauté du 14 décembre 2009 portant adoption d'une autorisation de programme pour l'extension et l'aménagement des locaux du pôle administratif communautaire Marcel Pagnol,

Considérant que

- le Conseil de Communauté du 12 décembre 2011 a approuvé le coût global de l'opération pour un montant de 6 023 258,00 € HT en tranche ferme et avec option soit un montant de 4 818 606,22 € HT pour les marchés de travaux (hors maîtrise d'œuvre).

Le chantier d'aménagement et d'extension des locaux du pôle administratif communautaire Marcel Pagnol est commencé depuis septembre 2011.

L'opération subit malheureusement depuis son démarrage de nombreuses aléas techniques en raison de plusieurs cessations d'activités et de résiliations sur les lots techniques qui nous obligent à relancer de nouveaux marchés dans un contexte de chevauchement d'intervenants établissant le nouveau montant des travaux à 5 046 893,36 € HT avant avenants.

Un premier volet sur des avenants aux marchés de travaux a été adopté par le Conseil de Communauté du 25 mars 2013 sans modification du montant de l'autorisation de programme votée le 4 juin 2012 ce qui porte le total des marchés de travaux à 5 037 498,98 € HT.

Afin que le chantier puisse, se poursuivre en vue d'une livraison pour la fin du premier semestre 2014, il convient d'adopter les nouveaux avenants suivants :

- la réalisation de deux portails d'accès motorisés pour améliorer les règles de sécurité en entrée et sortie sur l'avenue de la Venise Verte,
- la réalisation des stores soleil verticaux
- la réalisation d'une signalétique intérieure adaptée aux conditions d'exploitation du siège social de la CAN,

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C69-09-2013-DE
Date de réception des dossiers : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

- la nécessité de réaliser des adaptations mineures d'aménagement dans le cadre du fonctionnement d'un équipement regroupant l'ensemble de ses services sur un site unique.

Les plus ou moins values par lot se décomposent comme suit :

N°lot	Désignation	Titulaire	Montant initial HT	Avenant HT	nouveau montant HT	%
2	Espaces Verts	CARRE VERT	99 218,23 €	7 137,63 €	106 355,86 €	7,19 %
8	Métallerie	MARCHET	195 013,54 €	14 650,00 €	209 663,54 €	7,51 %
11	Menuiseries intérieures	AUDIS	246 778,47 €	2 063,75 €	248 842,22 €	0,83 %
14	Peintures Revêtements muraux	ARMONIE DECO	153 709,06 €	-8 850,36 €	144 858,70 €	-5,75 %
16	Electricité courants forts et faibles	STECO	522 655,53 €	3 418,80 €	526 074,33 €	0,06 %
19	Précablage téléphone informatique	INEO Atlantique	52 982,43 €	3 008,88 €	55 991,31 €	5,83 %
TOTAL			1 270 357,26 €	21 428,70 €	1 291 785,96 €	1,68 %

Le montant total des travaux passe compte tenu des avenants à 5 058 927,68 € HT.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver les avenants aux marchés de travaux ci-annexés,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer les avenants,
- Préciser que le montant de l'AP est inchangé.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 93
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0

Gérard GIBAULT

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130923-C69-09-2013-DE Date de télétransmission : 30/09/2013 Date de réception préfecture : 30/09/2013
--